



## Mot du Président

*C'est avec grand plaisir que je vous ouvre les portes du Congrès de la Nouvelle-Calédonie.*

*J'espère que votre visite sera riche en découvertes et en échanges. Je vous invite à venir nombreux lors des conférences débats qui auront lieu en soirée dans l'hémicycle. C'est dans ce lieu, symbole de notre démocratie, que notre devise prend tout son sens, sur notre Terre de « Parole & Partage ».*

*Entrez dans la maison du destin commun, c'est ici que se dessine la Nouvelle-Calédonie de demain... elle ne pourra pas se faire sans vous.*

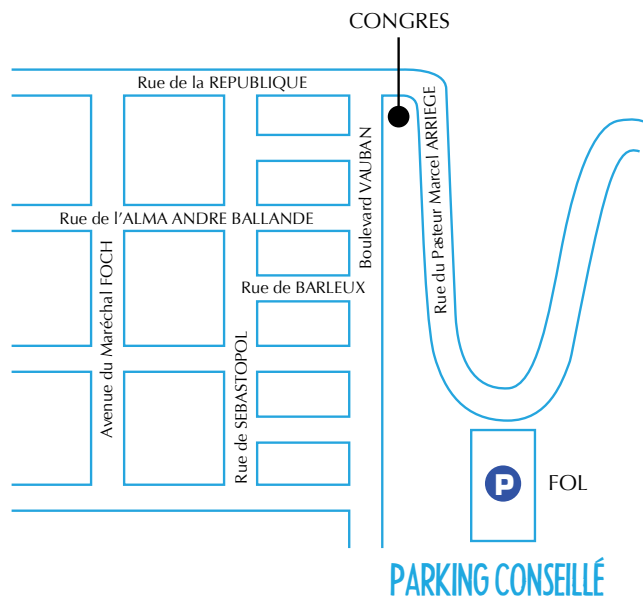
Gérard POADJA  
Président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie



*Relions ensemble les pages des accords de Matignon et Nouméa, pour mieux préparer l'avenir, dans le destin commun.*

Alain CHRISTNACHT  
Conseiller d'état

*Le 21 avril 1998, l'Accord de Nouméa a été conclu avec les signatures provisoires d'Alain Christnacht et Thierry Lataste, pour l'Etat. La signature officielle, par le premier ministre, le ministre de l'outre-mer et des élus calédoniens, a eu lieu le 5 mai suivant, à Nouméa.*



1, boulevard Vauban  
BP. P3 98 851 Nouméa – Cedex  
Nouvelle-Calédonie  
Standard tous services  
Téléphone : (687) 27 31 29

[www.congres.nc](http://www.congres.nc)



TERRE DE PAROLE, TERRE DE PARTAGE

# PAROLE & PARTAGE

25 ans DES ACCORDS DE MATIGNON

DU 26 AU 29 JUIN 2013

→ LE CONGRÈS  
VOUS OUVRE SES PORTES



*Bienvenue dans la maison  
du destin commun !*



# EXPOSITIONS VISITES DU CONGRES

Mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 juin  
de 8h00 à 17h00

## Découvrez

- l'histoire du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, du Conseil Général à nos jours,
- le fonctionnement politique et administratif du Congrès de la Nouvelle-Calédonie,
- les métiers spécifiques de l'institution,
- le parcours des lois du pays,
- les Accords de Matignon et l'Accord de Nouméa.

## Visionnez

« **Le Congrès, cœur de la démocratie en Nouvelle-Calédonie** »

Un film retraçant les événements majeurs de l'assemblée délibérante de la Nouvelle-Calédonie.

## Visitez

l'espace Dialogue, les salles de commission, l'hémicycle, la salle des Pas Perdus... : les lieux emblématiques du pouvoir politique

# LE BUFFET DU DESTIN COMMUN

Samedi 29 juin – de 9h00 à 11h00

Pour clôturer ces 3 jours de découvertes, venez déguster les plats traditionnels des communautés du territoire !

# PROGRAMME DES CONFERENCES

Mercredi 26 juin – 18h00

« **1988-2018 : 30 ans pour fonder un destin commun** » par Alain CHRISTNACHT

Alain Christnacht, aujourd'hui Conseiller d'état, a œuvré pour la paix et la stabilité de la Nouvelle-Calédonie durant une grande partie de sa carrière.

**1980-1982** : secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie

**1988-1991** : directeur de cabinet de Louis Le Pensec, ministre des départements et territoires d'outre-mer

**1991-1994** : délégué du Gouvernement pour la Nouvelle-Calédonie et les îles Wallis et Futuna, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie

**1997-2002** : conseiller pour l'intérieur et l'outre-mer au cabinet du Premier ministre, Lionel Jospin

Jeudi 27 juin – 17h30

« **Connaissance et reconnaissance de notre identité à travers l'histoire** »

Par touches de pinceau historique, comment le tableau de notre identité s'est dessiné.

Par :

• Louis LAGARDE - Docteur en archéologie :

« **Evolution du questionnement et de la pratique archéologique en Nouvelle-Calédonie** »

• Jean-Marie WADRAWANE - Conservateur archéologue : « **Les grands moments de l'archéologie calédonienne, des années 50 à nos jours** »

• Sylvette BOUBIN-BOYER - Docteur en histoire contemporaine : « **Calédoniens et Kanak : quel destin commun au sein du bataillon du Pacifique durant les deux guerres mondiales ?** »

• Elie POIGOUNE - Président de la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen de Nouvelle-Calédonie : « **Indépendance kanak, ou le combat du peuple kanak pour retrouver sa dignité et sa liberté, et aller à la rencontre de l'autre** »

• Emmanuel TJIBAOU - Directeur de l'Agence de développement de la culture kanak – centre culturel Jean-Marie TJIBAOU : « **Une approche de la culture kanak, de Mélanésie 2000 à l'ADCK** »

Vendredi 28 juin – 17h30

« **Evolution et adaptation du congrès au regard de l'Accord de Nouméa** »

Une plongée dans les missions d'aujourd'hui et de demain de l'assemblée délibérante du territoire.

Par :

• Vidjaya TIROU & Alexandra MEDARD - Secrétaire général et secrétaire générale adjointe du congrès : « **Organisation et fonctionnement du congrès** »

• Patrice JEAN - Maître de conférences honoraire : « **La composition du congrès : corps électoral spécial et enjeux de 2014** »

• Bertrand TURAUD - Directeur de cabinet du Président du congrès : « **Lois du pays : exercice du pouvoir législatif au congrès** »

• Marion BASTOGI - Docteur en droit : « **Les relations entre le congrès et le gouvernement** »

• Etienne CORNUT - Maître de conférences à l'UNC : « **Les transferts de la compétence normative du droit civil : quel rôle pour le congrès ?** »

• Raphaël MAPOU - Chargé de mission au Sénat coutumier : « **Socle commun des valeurs kanak et système d'écriture du droit coutumier** »